



Communiqué

mercredi 17 janvier 2007

Exclusif : Enquête sur le stationnement vélo à Toulouse

Samedi 9 décembre 2006, l'Association Vélo Toulouse a procédé à **une vaste enquête sur le terrain** afin de dresser un bilan réaliste de la situation du stationnement vélo en ville : les militants de l'Association ont parcouru **143 rues, places et boulevards** du centre ville afin de compter le nombre de vélos présents et les solutions de stationnements utilisées.

Lors du comptage, il a été recensé **1505 vélos stationnés dans le centre ville** entre 15h et 17h. Sur ces 1505 vélos stationnés :

- **26%** (399 vélos) étaient accrochés à des arceaux.
- **58%** (872 vélos) étaient accrochés à des barrières de type croix St Georges.
- **14%** (217 vélos) étaient accrochés à des supports divers.

Ce comptage montre dans un premier temps qu'aujourd'hui **la population cycliste est indispensable à la dynamique du centre ville** puisqu'avec 1505 vélos recensés ce samedi 9 décembre, on a dénombré **plus de vélos en centre ville que de véhicules dans les parkings du Capitole et Esquirol réunis** (1320 places au total). La place accordée pour le vélo en ville doit donc être traitée avec la plus grande priorité.

Le second constat est qu'actuellement, **les barrières de type croix St Georges doivent être reconnues d'utilité publique pour le stationnement des vélos** puisque plus de 40% de la demande de stationnement ne peut être satisfaite par les arceaux.

L'association vélo demande donc que :

- **Le « code de la Rue » soit mis à jour** pour lever toute ambiguïté concernant le mobilier urbain autorisé pour le stationnement des vélos.
- Les rues où les capacités de stationnement sont insuffisantes ou inexistantes (rue du Taur, rue Gambetta, etc...) à cause de la disparition des barrières croix St Georges soient rapidement **équipées de mobiliers urbains de stationnement** adaptés à la demande actuelle.
- **Tout projet de remplacement de barrière de type Croix St Georges par des plots soit immédiatement abandonné** (en particulier pour le réaménagement de la rue Alsace – Lorraine)

L'enquête complète est disponible sur le site Internet de l'Association.

Pour plus d'information, contacter :

Cyril Bouvet, mél. : toulouse@fubicy.org, tél. : 06 87 37 70 87

L'Association Vélo a pour but de développer et d'améliorer la pratique du vélo en agglomération. Depuis 25 ans, ses actions visent à promouvoir les équipements susceptibles de rendre plus sûrs et plus facile les déplacements urbains à vélo. Elle intervient auprès des pouvoirs publics et des collectivités pour que soit pris en compte ce moyen de transport utilisé quotidiennement par de nombreuses personnes et que soit mis en place un véritable réseau de pistes cyclables. Elle mène pour cela des actions de sensibilisation et d'information et propose des solutions aux problèmes de circulation. L'Association Vélo adhère à la FUBicy (fédération française des usagers de la bicyclette, organisme national) et diffuse quatre fois par an un journal d'information.